LE COMPOSTAGE À LA CCILVD

Le compostage individuel :

composteurs individuels vendus en 2023!



La Communauté de Communes Jabron Lure **Vançon Durance** propose des composteurs individuels à un tarif subventionné de **15€.**

04.92.36.08.52

Le compostage partagé:



Toutes les **communes** de la **CCJLVD** seront équipées d'au moins un composteur partagé en 2024.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES







ENFANTS SENSIBILISÉS À L'ÉCOLE EN 2023

PAR LE SYDEVOM SUR LE COMPOSTAGE ET LE TRI SÉLECTIF!







CCJLVD





ET METTRE EN PLACE

DES ACTIONS CONCRÈTES

POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS









LES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DU CHANGEMENT DE SCHÉMA DE COLLECTE

La baisse des tonnages des Ordures ménagères résiduelles

UNE BELLE PROGRESSION DU TRI...

-20% d'ordures ménagères résiduelles en 1 an TONNES EN 2023 PAR RAPPORT À 2022

> +40% DE CARTONS COLLECTÉS +23% D'EMBALLAGES TRIÉS MERCI À TOUS LES TRIEURS!

CES RÉSULTATS PERMETTENT DE NE PAS AUGMENTER LA TEOM MALGRÉ UNE HAUSSE DES COÛTS DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (22%) ENTRE 2023 ET 2024).

Le geste de tri amélioré

Cette **amélioration** du **geste de tri** a été grandement facilitée par le changement de conteneurisation entrepris par la CCJLVD en 2023.

- regroupement des différents flux de déchets au même endroit,
- optimisation des tournées de collecte,
- multiplication des points tri,
- **augmentation** de la capacité des colonnes de tri

Quelques incivilités remarquées



UNE HAUSSE DES INCIVILITÉS A ÉTÉ CONSTATÉE EN 2023 SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.

EN PLUS D'ÊTRE POLLUANTS ET DÉGRADANTS POUR LES SITES, CES DÉPOTS SAUVAGES EXPOSENT À UN AMENDE. LA PROPRETÉ AUTOUR DES COLONNES EST À LA CHARGE DES COMMUNES : CERTAINES ONT ÉQUIPÉ LES LIEUX D'UNE CAMÉRA DE SURVEILLANCE POUR RETROUVER LES CONTREVENANTS.

Les refus de tri, quesaco a

- Un refus de tri est un déchet qui n'est pas trié dans le bon conteneur.
- Les refus de tri ont coûté **3 670€** en 2023 pour **20.26** tonnes!

Voici 3 erreurs fréquemment retrouvées dans la colonne d'emballage:





Le bon geste?

Déposer ses emballages en vrac, sans sac!

Les **textiles usagés** sont à déposer dans une des **bornes de collecte** spécifiques répertoriées sur la carte disponible sur le site internet de la CCJLVD:



Les **emballages** et les papiers recyclables triés dans les bons conteneurs sont quand à eux traités au centre de tri Véolia de Manosque.

Textile